

# Maîtrise en évaluation des technologies de la santé

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE | DÉPARTEMENT DE GESTION, D'ÉVALUATION ET DE POLITIQUE DE SANTÉ

## Sommaire et particularités

**NUMÉRO** 2-770-1-5






**CYCLE** Cycles supérieurs




**TITRE OFFICIEL** Maîtrise en évaluation des technologies de la santé (M. Sc.)

**TYPE** Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

**CRÉDITS** 45 crédits

**MODALITÉ** Avec mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Temps plein

-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Enseignants spécialisés dans le domaine
-  Secteur en demande au Québec et dans les pays émergents et asiatiques

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Marie Bernard 514 343-5610  
marie.bernard.1@umontreal.ca

## Présentation

De façon générale, les technologies de la santé couvrent un éventail d'interventions allant bien au-delà des équipements et dispositifs médicaux. Elles regroupent également les technologies de l'information, les procédures diagnostiques et thérapeutiques ainsi que l'organisation et la prestation des soins et services sociaux et de santé, tant spécialisés que de première ligne.

Découvrez les grands domaines de la santé publique ou visitez la page Facebook de l'École de santé publique.

### Le programme en bref

La maîtrise en évaluation des technologies procure une formation spécifique ciblée sur les principes, les méthodes et les impacts de l'évaluation et la gestion des technologies de la santé. Adaptée aux besoins, aux habiletés et aux attentes des cliniciens et des administrateurs, ce programme offre deux profils : le producteur d'évaluation ou l'utilisateur d'évaluation.

Plus précisément, le **producteur d'évaluation** travaillera à l'élaboration de devis d'évaluation et rédigera des rapports d'évaluation. Ses champs d'exercices sont les unités ou organismes d'évaluation (unités hospitalières, INESS et autres organismes gouvernementaux). Quant à lui, l'**utilisateur d'évaluation** sera soit gestionnaire du réseau ou de l'industrie désirant comprendre le domaine de l'évaluation ou encore il sera un gestionnaire ayant la responsabilité de mener des équipes de producteurs d'évaluation.

### À qui s'adresse ce programme ?

La maîtrise s'adresse aux cliniciens, aux gestionnaires et aux décideurs du réseau de la santé et des services sociaux, de même qu'aux personnes intéressées à acquérir une formation de haut niveau dans le domaine.



ÉDEZ À TOUS LES PROGRAMMES DE L'ESPUM

### L'avantage des programmes « gigogne »

Il est possible d'étudier en administration des services de santé au microprogramme, au D.E.S.S., à la maîtrise et au doctorat. À condition d'obtenir une moyenne satisfaisant aux critères du programme, les cours suivis au microprogramme seront reconnus au D.E.S.S., tout comme les cours du D.E.S.S. seront reconnus à la maîtrise. C'est ce qu'on appelle des programmes « gigognes » : les cours crédités dans une formation constituent une passerelle vers une formation supérieure, pour un cheminement adapté au rythme de chacun.

Pour mieux saisir le domaine de la santé publique ses nombreuses possibilités de carrière, l'intérêt d'étudier la santé publique dans une École unique en son genre et la diversité des programmes de formation proposés, **participez à la séance d'information en ligne du 8 février** :

Envie d'agir sur le monde ? Pensez santé publique! - étudiants canadiens  
Envie d'agir sur le monde ? Pensez santé publique! - étudiants internationaux

## Objectifs

Les objectifs pédagogiques sont :

- de savoir distinguer, définir et apprécier l'efficacité, la sûreté, les coûts, les dimensions sociales, éthiques et légales des technologies
- d'être en mesure de contribuer significativement à l'évaluation d'une technologie ou d'une politique d'acquisition, de remboursement ou de diffusion fondée sur l'évaluation des technologies de la santé
- d'acquérir les habiletés nécessaires pour communiquer clairement des résultats d'évaluation et des décisions fondées sur l'évaluation des technologies de la santé.

## Forces

- Le développement des deux profils : le producteur d'évaluation et l'utilisateur d'évaluation.
- L'organisation d'un colloque annuel (Colloque Jean-Yves-Rivard) rassemblant les décideurs et les acteurs du système de santé québécois;
- Un des plus grands regroupements de chercheurs et d'experts en santé publique au monde;
- Un accès exceptionnel à tous les champs de la santé publique.

## Perspectives d'avenir

L'évaluation des technologies de la santé est un secteur en demande au Québec et dans les pays émergents et asiatiques. Les diplômés peuvent œuvrer dans différents milieux, tel que les établissements de soins et le milieu pharmaceutique. Les professions possibles:

- Évaluateur des technologies et des modes d'intervention en santé Gestionnaire

- Décideurs dans les unités d'évaluation, les ministères, les groupes de recherche universitaires, les hôpitaux et les compagnies pharmaceutiques

Les employeurs potentiels sont :

- L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESS)
- Les unités d'évaluation des technologies et modes d'intervention en santé ou organismes similaires
- Les entreprises privées
- Le réseau de la santé (CIUSSS et CISSS)
- L'industrie pharmaceutique

## Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1.1 Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

### 1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- curriculum vitae
- plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- lettre d'intention ou de motivation
- trois lettres de recommandation

## 2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalents temps plein. La scolarité maximale est de deux ans à temps plein et de trois ans à demi-temps à partir de l'inscription initiale.

## 3. Statuts

Plein temps et demi-temps

## 4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2019:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 1<sup>er</sup> mai 2019
- **Automne 2020:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 15 mars 2020

## Structure du programme (2-770-1-5)

Version 03 (A18)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux profils :

- option Producteur d'évaluation (segment 70),
- option Utilisateur de résultats d'évaluation (segment 71).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION PRODUCTEUR D'ÉVALUATION

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 42 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 3 crédits à option.

#### Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0J	MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0J
ASA 6403	Management et technologie en santé publique	2.0	MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0J
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0J	MSO 6075	Études et devis expérimentaux	3.0J
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0	SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J

#### Bloc 70B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0S	MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0J
ASA 6703	Économie de la santé	3.0J	PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0J
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0J S			

#### Bloc 70C

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
ASA 6729	Mémoire de recherche	21.0

### SEGMENT 71 PROPRE À L'OPTION UTILISATEUR DE RÉSULTATS D'ÉVALUATION

Les crédits à l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 24 crédits à option, dont 15 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé ou rapport de stage.

#### Bloc 71A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0J	MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0J
ASA 6403	Management et technologie en santé publique	2.0	MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0J
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0J	MSO 6075	Études et devis expérimentaux	3.0J
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0	SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0J

#### Bloc 71B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0S	ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0J S
ASA 6703	Économie de la santé	3.0J	MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0J
ASA 6709	Lectures dirigées	3.0	PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0J

**Bloc 71C**

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
ASA 6200	Stage	15.0
ASA 6707	Travail dirigé	15.0

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Administration des services de santé	Maîtrise	45 crédits	2-770-1-1	Jour

## Aperçu des expertises de recherche

### Axes de recherche

- L'analyse des politiques et systèmes de santé
- L'évaluation des interventions de santé

En savoir plus : <http://espum.umontreal.ca/recherche-et-reseaux/la-recherche-a-lespum/>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : <http://espum.umontreal.ca/lespum/departement-de-gestion-devaluation-et-de-politique-de-sante/lequipe-du-departement/professeurs-chercheurs/>

## Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

## Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>